

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAINT BAUZILLE DE MONTMEL

Rapport final

Date 28/06/2023



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de St Bazille de Montmel			
Date de soumission du rapport	28/06/2023	Période de mise en œuvre du projet	Du 09/07/2021 au 30/06/2023
Convention de subvention n°	OFB.21.0613		
Bénéficiaire de la subvention	Saint Bazille de Montmel		
Responsable du projet	MATHERON Françoise		
Contact	04 67 86 93 21 mairie@saintbazilledemontmel.fr		
Auteur(s) du rapport	Marie-France COUMANS, élue référente		

Coût total prévisionnel du projet (<i>rappel</i>)	47 862.00 €		
Subvention accordée par l'OFB (<i>rappel</i>)	32 649.60 €		
Montant total des dépenses engagées (<i>à titre indicatif</i>)	46 445.00 €	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	97%

Table des matières

I. Identification du projet	4
II. Retour sur la mise en œuvre du projet	5
II.1 Gestion et mise en œuvre du projet.....	5
II.1.1 Description générale du projet.....	5
II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes.....	6
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	8
II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation.....	8
II.1.5 Communication.....	9
II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	10
II.2 Perspectives post-ABC	16
II.3 Autoévaluation.....	16
III. Livrables produits	17
IV. Annexes.....	19

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de St Bauzille de Montmel
Période totale de mise en œuvre du projet	24 mois du 09/07/2021 au 30/06/2023
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Notre municipalité a la volonté d'associer les habitants et tous les acteurs locaux à une démarche et à des actions qui s'inscrivent dans la transition écologique.</p> <p>La commune vient d'obtenir le label TEN pour ses actions réalisées précédemment, et un projet proposé en faveur de la biodiversité et de sa préservation.</p> <p>Le territoire communal fait partie du grand site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais »</p> <p>Il est concerné par des zones à enjeux majeurs, ZNIEFF de type I et II et un arrêté de biotope.</p> <p>Il fait l'objet d'une révision du PLU et il est important de définir les habitats naturels ou semi-naturels afin d'y hiérarchiser les enjeux écologiques par une étude environnementale.</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La réalisation de notre Atlas de la Biodiversité Communale a plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître la biodiversité sur le territoire communal (inventaires et cartographie) • Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs locaux et les citoyens à la biodiversité et à sa préservation • Prendre en compte la biodiversité dans la mise en place des politiques communales (aménagement et gestion du territoire, élaboration des documents d'urbanisme) <p>La municipalité conçoit l'élaboration de cet ABC comme un projet participatif, regroupant dans un comité de pilotage, élus, spécialistes naturalistes, habitants, associations du village, chasseurs, agriculteurs, viticulteurs, l'école, le centre de loisirs, ...</p> <p>Pour parvenir à un travail le plus abouti possible, notamment au niveau de la cartographie, la commune envisage de se faire accompagner par un bureau d'étude.</p>
Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La volonté de notre municipalité est d'associer les habitants et tous les acteurs locaux à une démarche et à des actions qui s'inscrivent dans la transition écologique pour que demain soit plus respectueux de la nature et de sa préservation.</p>

	<p>La commune vient d'obtenir le label TEN pour son projet proposé en faveur de la biodiversité et de sa préservation et ses actions réalisées précédemment, label zéro phyto, réduction du temps d'éclairage public nocturne, plantations d'arbres...</p> <p>Ce projet a pour objectif, sur 3 ans, de réaliser un ABC, de sensibiliser à la biodiversité et à sa préservation et d'intégrer ces études pour la gestion et l'aménagement du territoire communal.</p> <p>Le territoire communal fait partie du grand site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais » Il est concerné pas des zones à enjeux majeurs, ZNIEFF de type I et II et un arrêté de biotope. Il se compose de zones de garrigues, de zones très sèches ou de prés humides, de cultures, de jardins et espaces verts publics et il est important de définir les habitats naturels ou semi-naturels afin d'y hiérarchiser les enjeux écologiques.</p>
--	--

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

La commune de Saint Bauzille de Montmel a entamé une révision de son PLU qui nécessite une réflexion pour préserver les espaces naturels et agricoles et leur biodiversité pour les générations à venir.

Par ailleurs, elle a obtenu fin 2020 le label TEN pour des actions en cours et un projet en faveur de la préservation de la biodiversité.

La première action de ce projet est de réaliser un ABC afin d'établir un diagnostic et un état initial de l'environnement sur le territoire communal.

Il s'agit de réaliser des inventaires de la flore et de la faune et de cartographier la répartition des espèces et des biotopes afin d'en quantifier les enjeux écologiques et d'en favoriser la préservation.

La municipalité conçoit aussi l'élaboration de cet ABC comme un projet participatif, regroupant spécialistes naturalistes bénévoles, habitants, associations du village, viticulteurs, l'école, le centre de loisirs, les élus, des intervenants de la communauté de communes. Son objectif était de mieux connaître et faire connaître la biodiversité communale afin de de

Atlas de la biodiversité communale de St Bauzille de Montmel
Rapport final

Date : 28/06/2023

mieux la protéger et prendre conscience des enjeux écologiques.

Les inventaires flore et faune ainsi que la cartographie du territoire communal ont été confiés à un bureau d'études spécialisé, le Cabinet Barbanson.

La commune a maintenant un Atlas de la Biodiversité Communal à sa disposition pour finaliser son PLU, orienter sa politique d'urbanisme, gérer au mieux le territoire communal et ses acquisitions foncières.

Les acteurs locaux se sont investis dans ce projet, chacun selon ses disponibilités. Plusieurs naturalistes spécialistes se sont généreusement impliqués bénévolement pour guider un groupe d'habitants très intéressés à découvrir la richesse de la biodiversité locale. L'école et le centre de loisirs ont été partie prenante pour des balades et des créations. Certaines associations se sont investies en proposant des animations. Enfin les élus ont pris conscience des enjeux à préserver et de la richesse de notre territoire.

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participant.es, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC a été réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

1. Gouvernance

La gouvernance du projet a été assurée par le porteur de projet, ici la mairie de Saint Bazille de Montmel, représentée par Madame le Maire.

Le suivi et le pilotage du projet a été assuré par le biais d'un comité de pilotage, dans lequel les acteurs locaux ont été impliqués, et d'un comité technique.

Ces instances de suivi avaient pour mission l'aboutissement des objectifs visés quant à la réalisation de l'ABC et des actions à mener de sensibilisation et de préservation de la biodiversité sur le territoire de la commune.

Le comité de pilotage a validé la démarche et les objectifs du projet, suivi la tenue du calendrier. Il a validé des actions d'animations et les propositions issues de la démarche participative.

Ont été invités à participer au comité de pilotage :

- Le maire et les élus du conseil municipal impliqués dans le projet
- Les présidents de toutes les associations du village ou leurs représentants : « AGIR », « Les Jardins de Partage », la Diane de chasse, l'APE, le Foyer Rural, « Les Toujours Jeunes » ...
- Un représentant du groupe des ACTES impliqué dans le projet TEN
- Le président de la cave coopérative « Val des Pins » (viticulteurs du village)
- Les agriculteurs et éleveurs de la commune.
- La directrice de l'école du village
- La directrice du centre de loisirs

- L'adjointe au patrimoine en charge des animations de la médiathèque municipale.
- Des naturalistes spécialistes bénévoles : botanistes, entomologistes, ornithologues
- Aurélie Thibaut, La chargée de mission « Natura 2000 » de la CCGPSL
- Une secrétaire de mairie

Le comité de pilotage a également été ouvert à tout habitant du village qui de par ses compétences et ses disponibilités souhaitait s'impliquer dans cette instance. PJ 1

Le comité technique a été constitué du Maire et d'une élue, biologiste, référente du projet et d'agents impliqués dans le projet : secrétaire de mairie, responsable de la communication et agent technique.

Ce comité technique était chargé du suivi de la démarche, de coordonner les animations, du respect du calendrier et des engagements budgétaires. Il a été accompagné du bureau d'études et des experts du comité de pilotage à certaines phases du projet.

Mise en route du projet

* Fin août 2021, le projet de réalisation d'un ABC a été présenté lors du Forum des Associations et des naturalistes amateurs ont manifesté leur désir de s'impliquer dans les actions participatives.

* Fin septembre 2021, a eu lieu la première réunion du Comité de Pilotage, adressée aux élus, aux représentants des associations du village, de l'école, du centre de loisirs ainsi que des naturalistes spécialistes et un représentant de la CCGPSL, Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

*Mi-octobre 2021, une Réunion Publique a été organisée pour présenter le projet ABC aux habitants et en particulier le volet participatif. Des naturalistes amateurs se sont inscrits selon leurs intérêts à divers groupes de découverte de la biodiversité communale, flore, oiseaux, insectes, balades, ateliers nature...

*Septembre 2021, le projet de découverte de la biodiversité communale a été présenté aux enseignants et à la directrice du centre de loisirs afin de leur proposer de participer et de les accompagner dans leurs activités.

Suivi du projet

L'élue référente, biologiste, a été chargée de faire le lien entre les différents partenaires impliqués, d'organiser des actions avec les naturalistes et les acteurs locaux.

Une communication efficace (groupes de travail, CR réguliers) a été mise en place

Atlas de la biodiversité communale de St Bauzille de Montmel
Rapport final

Date : 28/06/2023

pour informer très régulièrement tous les acteurs souhaitant s'impliquer dans ce projet, des animations proposées, des sorties et de la préparation d'expositions nature...

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

La partie très scientifique de la réalisation de l'ABC a été confiée à un bureau d'études spécialisé : le Cabinet Barbanson.

Ce bureau d'études a pris connaissance des données existantes dans la bibliographie, réalisé des inventaires sur le territoire communal selon un maillage et un calendrier très précis en fonction des espèces à répertorier et des biotopes à prospector.

Enfin une cartographie pointue a été établie afin de faire une synthèse de la biodiversité de la commune selon les différents milieux et de pondérer les enjeux écologiques pour les espèces et les biotopes à protéger.

Ces résultats sont consultables dans le rapport final du bureau d'études (PJ 30) et sur le site de la Mairie, biodiversité.

Plusieurs rencontres ont été organisées pour que les spécialistes du bureau d'études présentent aux acteurs locaux leur démarche, l'avancement des prospections et les premiers résultats : bilan après la première année, diaporama découverte des papillons et bilan seconde année et synthèse de l'ABC.

Par ailleurs, quatre naturalistes spécialistes, ornithologues, entomologistes et botanistes se sont impliqués bénévolement pour faire découvrir à différents publics, la flore, les oiseaux et insectes visibles sur la commune en guidant des balades, proposant des diaporamas, des compte-rendu et en participant à la présentation d'expositions photos des espèces observées.

Un informaticien bénévole a créé un site internet dédié exclusivement aux oiseaux visibles sur le village. En ligne à la disposition de tous les amateurs d'oiseaux cet outil permet de découvrir pour chaque espèce, la photo, le descriptif, le chant, le mode de vie, l'alimentation et les observations des habitants. (PJ 24)

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

L'élue référente, biologiste, chargée de faire le lien entre les différents partenaires impliqués, a organisé des actions avec les naturalistes et les acteurs locaux.

Lors de la mise en route du projet ABC des groupes de citoyens parmi les acteurs locaux se sont créés selon les intérêts naturalistes de chacun, flore, oiseaux, insectes.

Les enseignants et responsable du centre de loisirs ont aussi manifesté leur intérêt et leur désir de participer au projet.

Régulièrement des balades découvertes de la biodiversité communale, flore et faune, ont été proposées à ces naturalistes amateurs, habitants, un groupe d'une trentaine d'inscrits présents selon leur disponibilité, des élus, l'école avec des élèves de maternelles et d'élémentaires.

Nous avons organisé des réunions autour de diaporamas concernant les oiseaux, les papillons.

Chaque année, au printemps la municipalité a organisé une « Journée Nature » pour rassembler les acteurs locaux autour de la biodiversité et de sa préservation. PJ 9 et 9'.

La médiathèque a enrichi son fonds enfants et adultes, de nombreux ouvrages sur la biodiversité et la nature et organisé des ateliers nature : création et décoration de mangeoires pour les oiseaux, une vingtaine d'enfants accompagnés d'un parent y ont participé.

Elle a aussi organisé chaque année lors de la Journée Nature, un concours de photos adultes et enfants sur la biodiversité du village, une trentaine de participants.

II.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).

Afin de toucher la majorité des acteurs locaux, habitants, associations, élus, viticulteurs, école, nous avons utilisé un affichage dans le village, la communication par l'info-flash distribué dans toutes les boîtes aux lettres tous les deux mois, le site de la mairie page biodiversité, les réseaux sociaux et des articles dans le Midi Libre.

Pour informer et mobiliser aux actions participatives nous avons aussi utilisé très régulièrement les envois par mail, en respectant les mesures de confidentialité, aux personnes inscrites dans les groupes de balades et réunions.

II.1.1 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Action N°1 Réalisation de l'ABC par le Bureau d'Etudes Barbanson (PJ 30)	11/2021	06/2023	Prospection des différents biotopes du territoire communal et inventaire des espèces observées selon un maillage et calendrier bien défini. Evaluation des enjeux pour les espèces et biotopes à protéger. Le rapport final est disponible sur le site de la mairie, biodiversité ainsi que les diaporamas et interventions du bureau d'études.	Territoire communal riche, vaste et présentant de nombreuses zones peu accessibles.	Réalisation d'un ABC, inventaires et cartographie précieux pour synthétiser les enjeux écologiques de la commune, les espèces et les biotopes à protéger et les trames vertes et bleues à préserver.	Utiliser ces données et conclusions pour mettre en place ou poursuivre la politique Municipale de préservation du patrimoine naturel
Action N°2 Participative Découverte de la flore locale -Balade en garrigue (PJ2) -Réunion préparation des actions (PJ3) -Balade orchidée (PJ4) -Sorties école (PJ5 et 21) -Exposition flore (Journée Nature)	11/2021 11/21 01/22 03/22 04/22 05/22 06/22	06/2023	Commentaires lors des balades sur les espèces observées, leur mode de vie et les biotopes par des naturalistes spécialistes bénévoles ou intervention du bureau d'études. Diffusion d'un CR détaillé aux participants et sur le site biodiversité de la Mairie. Les expositions, photos d'espèces visibles sur le village, leurs adaptations aux biotopes et au	Utilisation de la loupe pour observer les détails des espèces, conseils d'observation des végétaux et des biotopes. Fidéliser les participants par une bonne communication et en créant des liens conviviaux.	Entièrement atteint pour le partage de la connaissance et l'intérêt suscité mais le nombre de participants peut être amélioré.	Poursuivre les balades découverte de la flore du village pour enrichir et partager les connaissances avec les habitants, l'école et le centre de loisirs. Faire vivre les expositions et mettre à disposition à

-Balade en ripisylve (PJ6) -Exposition champi-gnons -Balade + exposition plantes invasives (PJ 20) -Sortie élémentaires (PJ 22) -Sortie ripisylves (PJ 23)	11/22 11/22 03/23 04/23		climat et leurs utilisations, seront représentées au public afin de toucher le plus de monde. Un livret présentant chaque exposition sera imprimé et disponible à la médiathèque.			la médiathèque un livret de présentation afin d'en faire profiter le plus grand nombre.
Action N°3 Participative Découverte des oiseaux du village -Diaporama ornitho-logues spécialistes (PJ 7') -Balade garrigue et ripisylve (PJ7) -Balade garrigue et milieu ouverts (PJ8) -Site en ligne oiseaux.agence-ginko.fr (PJ 24) -Atelier mangeoires -Balade ripisylve -Exposition oiseaux (Journée Nature) (PJ 25 et 25') -Présentation Aigle de Bonelli (CEN	02/2022 02/22 05/22 05/22 09/22 11/22 04/23 05/23 05/23	05/2023	Commentaires lors des balades sur les espèces observées, leur mode de vie et leur biotope par des naturalistes spécialistes bénévoles ou intervention du bureau d'études. Diffusion d'un CR détaillé aux participants et sur le site biodiversité de la Mairie. Les expositions, photos d'oiseaux visibles sur le village, descriptif et mode de vie seront représentées au public afin de toucher le plus de monde. Un livret de présentation de chaque exposition sera imprimé et disponible à la médiathèque. Mise en ligne du site internet	Utilisation des jumelles pour observer les espèces, conseils d'observation des oiseaux et des caractéristiques des différents biotopes. Fidéliser les participants par une bonne communication, des balades intéressantes, des anecdotes et en créant des liens conviviaux.	Entièrement atteint pour le partage de la connaissance et l'intérêt suscité, bonne participation.	Poursuivre les balades découverte des oiseaux du village pour enrichir et partager les connaissances avec les habitants, l'école et le centre de loisirs. Faire vivre les expositions et mettre à disposition à la médiathèque un livret de présentation afin d'en faire profiter le plus grand nombre Faire mieux connaître le site découverte des oiseaux du village

			« Observatoire des oiseaux de Saint Bauzille de Montmel » oiseaux.agence-ginko.fr , réalisé par un informaticien bénévole			
Action N°4 Participative Découverte des insectes du village -Réunion: présentation des différents ordres d'insectes -Diaporama papillons par le bureau d'étude (PJ 26) -Exposition photos d'insectes (Journée Nature) (PJ 27) -Balade papillons (PJ 28 et 28')	01/2023 01/23 04/23 05/23 06/23	06/2023	Commentaires lors des balades sur les espèces observées, leur mode de vie et les biotopes par des naturalistes spécialistes bénévoles ou intervention du bureau d'études. Diffusion d'un CR détaillé aux participants et sur le site biodiversité de la Mairie. Les expositions, photos locales, classification et mode de vie seront représentées au public afin de toucher le plus de monde. Un livret de présentation de chaque exposition sera imprimé et disponible à la médiathèque.	Utilisation des jumelles pour observer les espèces, conseils d'observation, anecdotes et détails concernant le mode de vie et la reproduction. Fidéliser les participants par une bonne communication, et en créant des liens conviviaux.	Entièrement atteint pour le partage de la connaissance et l'intérêt suscité. Nous pourrions améliorer la participation (12 pers en moy).	Poursuivre les balades découverte des insectes du village pour enrichir et partager les connaissances avec les habitants, l'école et le centre de loisirs. Faire vivre les expositions et mettre à disposition à la médiathèque un livret afin d'en faire profiter le plus grand nombre
Action N°5 Participative Journée Nature 2022 Découverte de la flore du village	06/2022		L'Association Agir a proposé des dessins animés sur le thème de l'Écologie. L'Association « Les Jardins de Partage » a animé un atelier land art.	Une cinquantaine de personnes ont participé à cette journée, adultes et enfants avec des intérêts ciblés sur le	Entièrement atteint pour le partage de la connaissance et l'intérêt suscité. Nous pourrions	Envisager d'autres rencontres conviviales, Balades et discussions naturalistes.

		<p>La Médiathèque a organisé un concours photos adultes et enfants, sur la flore et proposé un jeu de piste découverte des fleurs.</p> <p>Le « Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon » a présenté une conférence-débat autour des chiroptères et proposé une déambulation dans le village et alentours pour écouter les chauves-souris.</p> <p>Le bureau d'études chargé de l'ABC a présenté un bilan de l'avancement des prospections dans différents biotopes et des espèces à protéger. (PJ 10)</p> <p>Des naturalistes bénévoles ont réalisé une exposition photos de la flore du village et des adaptations à la sécheresse.</p> <p>Les classes ont exposé leurs réalisations sur la nature.</p> <p>Cette journée a permis de réunir tous les acteurs</p>	<p>programme proposé. (PJ 9) Toutes les classes ont visité l'exposition commentée et réalisé des posters sur la flore pour l'occasion.</p>	<p>améliorer la participation en présentant de nouveau les expositions au public.</p>	
--	--	--	--	---	--

			locaux (habitants, élus, associations, école) pour les sensibiliser à la richesse de la biodiversité communale et à sa préservation.			
<p>Action N°6 Participative</p> <p>Journée Nature 2023</p> <p>Découverte des oiseaux et insectes du village</p>	05/2023	<p>L'Association Agir a proposé le film « Pollen », tout public dès 5 ans</p> <p>L'association Goupil est intervenue pour faire une sensibilisation à la faune sauvage et proposé un atelier de réalisation d'abri à chauves-souris.</p> <p>La Médiathèque a organisé un concours photos adultes et enfants, sur la biodiversité locale (30 participants), proposé un jeu de piste découverte des insectes et des lectures sur la nature pour les plus petits.</p> <p>Des naturalistes bénévoles ont réalisé une exposition photos des oiseaux et des insectes du village, présentation des principaux grands groupes et leurs caractéristiques.</p> <p>Les classes ont exposé leurs réalisations sur les plantes et les</p>	<p>Une cinquantaine de personnes ont participé à cette journée, adultes et enfants avec des intérêts ciblés sur le programme proposé. (PJ 9')</p> <p>Toutes les classes ont visité l'exposition commentée et réalisé en classe des affiches sur la flore et les insectes, participant ainsi au projet communal.</p>	<p>Entièrement atteint pour le partage de la connaissance et l'intérêt suscité, notamment par le site dédié aux oiseaux.</p> <p>Nous avons l'intention d'améliorer la participation en représentant les expositions au public afin que de nombreux amateurs, absents ce jour- là puissent profiter de cette présentation.</p>	<p>Envisager d'autres rencontres conviviales, balades et discussions naturalistes.</p>	

			<p>insectes.</p> <p>David Lacaze du CEN a fait une présentation de l'Aigle de Bonelli, richesse de notre territoire, en zone Natura 2000.</p> <p>Le bureau d'études a présenté en diaporama, le bilan final de l'ABC. (PJ 30). Le rapport complet est disponible sur le site de la mairie, biodiversité et une brochure sera disponible à tous à la médiathèque.</p> <p>Cette journée était l'occasion de réunir tous les acteurs locaux (habitants, élus, associations, école) pour les sensibiliser à la richesse de la biodiversité communale et à sa préservation.</p>			
<p>Action N°7 Municipale</p> <p>Acquisitions foncières communales</p>	2022	2023	<p>Achat par la municipalité de plusieurs terrains en zones fragiles à sauvegarder, au pied du Puech des Mourgues en garrigue et en zone humide, aux Prés. Une convention a été passée avec le CEN pour la gestion de cette zone.</p>	<p>Certains terrains sont difficiles à acquérir, soit pour une question financière soit par refus du vendeur. La commune use de son droit de préemption dès que possible.</p>	<p>Plusieurs ha ont été acquis dans le but de mieux gérer et protéger le territoire communal, c'est très encourageant.</p>	<p>Poursuivre cette politique communale de préservation des milieux naturels fragiles.</p>

II.2 Perspectives post-ABC

Préciser la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...).

En 2020 la municipalité a obtenu le label « Territoire Engagé pour la Nature ».

Les actions déjà mises en place par la commune en faveur de la biodiversité vont évidemment se poursuivre :

- Engagement zéro phyto pour l'entretien des espaces verts
- Plantation d'arbres et d'espèces plus résistantes à la sécheresse
- Effort de dés-imperméabilisation dans les espaces publics
- Réduction du temps d'éclairage nocturne dans le village pour favoriser la trame noire
- Achats de terrains en zone sensibles pour préserver la biodiversité en milieux humides et garrigues, préserver les trames vertes et bleues.
- Sensibiliser la population aux risques de plantes invasives et proposer des solutions

La première action du projet TEN était de réaliser un ABC, il s'agit maintenant de mettre en œuvre les recommandations du Bureau d'Etudes. (PJ 30)

Les principaux enjeux écologiques faunistiques ou floristiques sont mis en avant au sein des milieux naturels ouverts ou semi-ouverts.

Les cours d'eau et leur ripisylve, enjeux forts jouent un rôle important de refuge et de corridors écologiques.

La mosaïque agricole à enjeux forts et les milieux arborés, enjeux modérés à forts jouent un rôle important.

Il est donc d'une grande importance de maintenir ces milieux en l'état et de gérer l'urbanisation.

La seconde action du TEN était de sensibiliser les acteurs locaux à la connaissance et à la préservation du patrimoine naturel de la commune.

Il faut poursuivre la dynamique des sorties, des réunions de discussions et les interventions de spécialistes.

La troisième action était la politique municipale avec les actions citées ci-dessus à poursuivre et la politique foncière à maintenir.

II.3 Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement		
+	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.

Atlas de la biodiversité communale de St Bauzille de Montmel
Rapport final

Date : 28/06/2023

	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds		
+	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense
		Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).
		Sous-dépense
		Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée		
+	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.
JUSTIFICATION		

III. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...) site de la mairie : www.saintbauzilledemontmel.fr/vie-municipale/biodiversite/ABC	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
PJ 1	Compte-rendu	Comité de pilotage	Interne	Tous
PJ 2	CR	Balade flore de la garrigue	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 3	CR	Réunion préparation des actions futures	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 4 et 4'	CR et texte	Balade découverte des orchidées	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 21 et 22	CR	Sorties classe GS/CP	Interne	Acteurs

Atlas de la biodiversité communale de St Bauzille de Montmel
Rapport final

Date : 28/06/2023

				locaux, habitants, élus
PJ 6 et 23	CR	Balade flore en ripisylve	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 10	Livret	Exposition flore en garrigue Journée Nature 2022 Bilan année 1 par Bureau Etudes	Int/ext	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 7	CR	Balade oiseaux	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 7'	Diaporama	Oiseaux des jardins en hiver	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 8	CR	Oiseaux garrigue et milieux ouverts	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 24	Création d'un site Internet	https://oiseaux.agence-ginko.fr Observatoire des oiseaux à Saint Bauzille	Int/ext	Acteurs locaux, habitants, élus OFB
PJ 20	CR et livret	Balade et exposition plantes invasives	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
	Livret	Exposition champignons	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 25 et 25'	Diaporama et livret	Exposition oiseaux Journée Nature 2023	Int/ext	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 26	Diaporama et livret	Papillons par Bureau d'études	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 27	Diaporama et livret	Exposition insectes Journée Nature 2023	Int/ext	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 28 et 28'	CR	Balade papillons	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus
PJ 29	CR	Actions de la municipalité	Interne	Acteurs locaux,

				habitants, élus
PJ 30	Rapport final et livret	De l'ABC par le bureau d'études Barbanson	Interne	Acteurs locaux, habitants, élus OFB

IV. Annexes

Conclusions, extraites du rapport final

« Etude Ecologique pour l'Atlas de la Biodiversité Communale. Bilan 2022-2023

Commune de Saint-Bauzille-de-Montmel »

Cabinet Barbanson Environnement

« La commune de Saint-Bauzille-de-Montmel est dominée par des **milieux naturels de grand intérêt écologique**. Ainsi, elle dispose de vastes étendues de **pelouses sèches et garrigues**, qui sont particulièrement attractives pour la faune et la flore, notamment pour différentes espèces patrimoniales de flore, d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Nous pouvons, par exemple, citer la Gagée de Lacaita pour la flore, la Proserpine pour les insectes, le Lézard ocellé pour les reptiles ou la Pie-grièche méridionale pour les oiseaux, ces deux dernières espèces étant considérées comme des enjeux écologiques très forts. Notons que l'incendie de 2010 a contribué à remettre à jour ces milieux qui sont parmi les plus menacés en région.

Les **massifs présents** sur la commune permettent également la présence **d'aven / de grottes** et sont souvent dominés par des formations boisées qui permettent l'expression d'une autre biodiversité, parfois aussi jugée remarquable. Quant au **Puech des Mourgues**, emblématique « montagne » au cœur de la commune, elle dispose de falaises et est ceinturée de milieux naturels reconnus pour leurs exceptionnels enjeux écologiques. C'est ici que, depuis de nombreuses années, un couple d'Aigle de Bonelli se reproduit. Tout cela concourt à considérer les milieux naturels de la commune comme des réservoirs de biodiversité d'importance régionale, voire nationale. Ces milieux étant, par ailleurs, bien connectés à des milieux similaires alentour, il s'agit d'entités cohérentes et fonctionnelles.

La commune dispose également de plusieurs **cours d'eau** qui la traversent comme la Bénovie pour le plus important. Ils servent à la fois de réservoirs de biodiversité pour des espèces liées aux milieux aquatiques ou aux ripisylves les bordant (comme les libellules), mais aussi de corridors écologiques, facilitant le déplacement d'espèces, comme les chiroptères. Leur présence apporte un intérêt écologique notable à la commune.

Pour autant, les **milieux agricoles de la commune ne sont pas en reste**. Ainsi, leur

structuration en petits parcellaires, souvent délimités par des haies, des murets ou entrecoupés de petits bosquets ou de patchs plus naturels de type garrigues, permet le développement d'une biodiversité remarquable localement. On retrouve même des espèces d'enjeu fort à très fort que l'on rencontre en contexte naturel comme le Lézard ocellé chez les reptiles et la Pie-grièche à tête rousse chez les oiseaux. Ces milieux ressortent, ainsi, comme des zones d'enjeu écologique fort à très fort.

Et lorsque l'on aborde le territoire de Saint-Bauzille-de-Montmel, il est également important de prendre en compte les éléments bâtis. Les bâtis les plus vieux, présents au sein du village ou au niveau du hameau de Favas et les maisons alentour qui disposent, pour beaucoup, de jardins, permettent l'accueil d'une biodiversité plus anthropisée mais comportant néanmoins quelques espèces aujourd'hui menacées comme les hirondelles de fenêtre et rustique et certaines chauves-souris (Grand Rhinolophe, pipistrelles). Il est, ainsi, nécessaire de garder une vigilance lors de la rénovation de ces bâtiments.

La commune se compose, ainsi, d'une **mosaïque de milieux permettant la présence d'espèces très diversifiées**, avec des exigences écologiques très variables. On y rencontre, ainsi, aussi bien des espèces anthropiques, que des espèces typiques de milieux rupestres, de milieux ouverts naturels, de milieux agricoles ou de milieux arborés. Et ces espèces sont parfois très proches les unes des autres, les milieux étant parfois étroitement imbriqués et toujours suffisamment développés pour assurer un bon état de conservation des espèces. Cela justifie que la commune soit considérée, dans sa globalité, comme à enjeu écologique modéré à très fort, voire exceptionnel.

Aujourd'hui, les espèces fréquentant la commune sont globalement en **bon état de conservation** et leur préservation, sur du moyen à du long terme, semble établie. Diverses **menaces** existent tout de même soit **du fait des activités humaines** (forte fréquentation de certains sites, présence d'espèces invasives dont l'expansion est attendue, rénovation des vieux bâtis, éclairage, pratiques agricoles...) mais aussi du fait **de facteurs plus naturels**. Pour ce dernier point, on peut notamment rappeler que la fermeture naturelle des milieux avec une colonisation des éléments ligneux (plantes arbustives, voire arborées) conduit à la disparition progressive des milieux naturels plus ouverts (pelouses sèches, garrigues) qui sont, pourtant, le support d'une grande biodiversité et qui permettent l'accueil de très nombreuses espèces patrimoniales. Le maintien de ces espaces peut, alors, être assuré notamment par du pâturage, voire du brûlage dirigé comme cela est pratiqué aujourd'hui. Il s'agit, ainsi, de pratiques essentielles au maintien de la biodiversité.

Au regard des enjeux importants qu'accueille la commune, il est particulièrement important que **chaque usager et, plus encore, chaque habitant, puisse avoir à cœur leur préservation**. Une amélioration des connaissances de ces enjeux, de leur répartition, de même qu'une sensibilisation des habitants est aujourd'hui primordiale. Le travail réalisé sur l'ABC montre la volonté de la commune de « mieux connaître pour mieux protéger ». Il est, alors, essentiel de poursuivre cette sensibilisation. Rappelons, de fait, que nous sommes dans une période où l'érosion de la biodiversité n'est plus à démontrer et c'est aussi par un ensemble d'actions collectives et individuelles que l'on peut parvenir à limiter cette érosion et, même, à favoriser la biodiversité autour de soi. Il s'agit, donc, d'un **défi majeur pour la commune et ses habitants** ».

Atlas de la biodiversité communale de St Bauzille de Montmel
Rapport final

Date : 28/06/2023

Le rapport complet est disponible sur le site de la mairie :
[www.saintbauzilledemontmel.fr/vie-municipale/biodiversité](http://www.saintbauzilledemontmel.fr/vie-municipale/biodiversite)

La partie participative du projet animée par des naturalistes spécialistes bénévoles :

Les CR des balades, les diaporamas des présentations, le site internet des oiseaux du village et les diaporamas des expositions des « Journées Natures » sont disponibles sur le site internet de la Mairie :

site de la mairie :
[www.saintbauzilledemontmel.fr/vie-municipale/biodiversité](http://www.saintbauzilledemontmel.fr/vie-municipale/biodiversite)

Les livrets des expositions seront mis à disposition du public à la Médiathèque Municipale.